



FLASH - INFO

Drone delivery au CP de Fleury-Mérogis

Le 04 février 2026, un incident d'une extrême gravité s'est produit au Centre Pénitentiaire de Fleury-Mérogis, avec la livraison par drone de produits prohibés au sein d'une cellule du bâtiment D5.

Force Ouvrière Justice tient à souligner que la découverte de ces produits prohibés est le résultat direct du professionnalisme, de la vigilance et du travail rigoureux de fouille effectué par les agents. Malgré un contexte sécuritaire de plus en plus dégradé et un manque criant de moyens, les personnels ont une nouvelle fois démontré leur engagement et leur sens du service public.

En effet, un drone a été identifié à proximité du bâtiment D5 vers 05h40, la cellule destinataire a pu être localisée.

Les agents en poste ont procédé à la fouille de ladite cellule, et ont découvert :

- 8 téléphones + accessoires
- Clés wifi
- Cigarettes électroniques + accessoires.

Force Ouvrière Justice dénonce avec la plus grande fermeté cet acte, qui constitue une atteinte grave à la sécurité de l'établissement, des personnels et des personnes détenues. L'utilisation de drones à des fins illicites illustre une fois encore l'évolution des menaces auxquelles les agents doivent faire face, sans que les moyens adaptés ne leur soient systématiquement accordés.

Force Ouvrière Justice rappelle que ce sont les agents, par leur travail quotidien, qui compensent trop souvent les carences matérielles et techniques de l'administration. Cette situation n'est plus acceptable. La sécurité de l'établissement repose aujourd'hui essentiellement sur le professionnalisme des personnels, exposés en permanence à des risques croissants.

En conséquence, **Force Ouvrière Justice** exige :

- Le déploiement immédiat de dispositifs technologiques efficaces de lutte anti-drones,
- Un renforcement des effectifs afin de garantir des conditions de travail et de sécurité dignes,
- Une reconnaissance claire du travail accompli par les agents, notamment lors des opérations de fouille,
- Une réponse ferme de l'administration face à ces actes mettant en danger les personnels.

La sécurité des personnels pénitentiaires n'est pas négociable, et leur engagement mérite respect, reconnaissance et moyens à la hauteur.

Adresse du Bureau local : base vie
05 avenue des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis
Mails : fo.cp-fleury-merogis@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [FO Justice Fleury-Mérogis](https://www.facebook.com/FOJusticeFleuryMerogis)

SLP **FO Justice** Fleury-Mérogis
Le 04 février 2026

